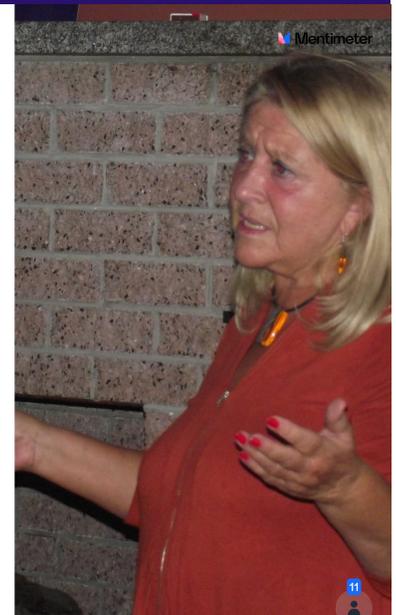


JOURNAL D'ILLUSION EMPLOI ESTRIE  
**LA DÉROUTE!**

Pour la promotion et  
la défense des droits des  
personnes non-syndiquées

Résumé du Rapport  
Annuel



Assemblée générale  
annuelle et les 25 ans  
d'Illusion

**PAGE 2**

Salaire Minimum:  
PAR ANDRÉ ROUX

**PAGE 4**

Engagez-vous pour le  
communautaire

**PAGE 5**

Jeunes au travail sans  
harcèlement!

**PAGE 7**

**Axes prioritaires pour 2021-  
2022**

Harcèlement psychologique au travail

Salaire minimum

Vie associative

Luttes sociales



Les consignes sanitaires nous ont obligés à restreindre le nombre de personnes pouvant participer aux activités. Nous étions 24 personnes lors du 5 à 7 et du souper.

Ça y est , nous avons enfin réussi à souligner notre 25e anniversaire qui est devenu un 25e et des poussières...

Rappelons que nous avons eu à cœur de répondre le mieux possible aux attentes et suggestions de nos membres. Nous avons eu une activité de discussion lors de notre AGA de 2019 sur ce sujet, ainsi qu'un sondage pour tenir compte de l'avis des personnes qui n'étaient pas présentes à cette AGA. Nous avons aussi le défi de retrouver les personnes qui ont été membres, les personnes employées et les personnes militantes. À cela s'ajoutait les partenaires, les collaborateurs et collaboratrices et alli.e.s au fil des ans. Ce fut un travail de moine qui a nécessité des recherches Facebook, Internet et autre.

Il y a eu une activité préalable à notre AGA avec une présentation de Rosalie Dupont de la TACAE pour actualiser notre revendication du 15 \$, suivi de notre AGA, un 5 à 7 festif, un souper et une soirée, mais pas de feu de camp, car il a plu toute la journée.... Quelques personnes sont restées à coucher et ont brunché le lendemain. Nous avons pu profiter du site en cette belle journée ensoleillée.

Il y a eu un beau rappel historique avec la présentation de Normand Gilbert (ex coordonnateur de la TROVEPE), qui est la table ayant initié notre groupe, ainsi qu'une présentation vidéo sur nos luttes et notre historique, un quiz qui nous a fait travailler en équipe dans la bonne humeur et une saine compétition.





Nous avons remis un sac cadeau à l'effigie d'œuvres du concours « Jeunes et emploi atypique » ainsi qu'un cahier souvenir et une clé USB sur la captation de nos 11 vidéos qui mettent en lumière des membres, des stagiaires, des partenaires, des employé-e-s et notre travail au fil de ces 25 ans.



Le 25e et des poussières nous a aussi permis de revoir d'anciens et anciennes membres que nous avons retrouvé avec plaisir, des collaborateurs et des partenaires. Merci à tout ce beau monde et merci au barman et aux serveurs et serveuses qui se reconnaitront. Cela m'a permis de me dégager de ces tâches et de m'amuser avec tout le monde. Un bien beau 25e...



Un hommage émouvant m'a été rendu, accompagné d'un certificat cadeau. Ce qui m'a touché énormément et m'a fait du bien. Cette reconnaissance pour le travail accompli et ce témoignage d'affection m'ont confirmé que j'étais à ma place et heureuse d'y être même s'il y a eu des moments plus difficiles.



Je ne peux passer sous silence le travail du comité vie associative chargé d'organiser l'évènement avec Émilie Thérout et Sandy Tremblay qui ont épaulé Guillaume Manningham dans tout le processus. Un gros merci aussi à Guillaume qui a vu à l'organisation de l'évènement et qui nous a quitté récemment. Il a fait du bon travail sur les outils (sac, album, articles de journaux, captation des vidéos, communications).



# Pauvreté, inégalités et salaire minimum

Texte d'opinion par André Roux

La pauvreté est la mère porteuse de toutes les inégalités (de revenus, de chances égales et de conditions de vie) et le travail salarié est l'outil privilégié pour s'en extraire et ainsi assurer une vie décente pour soi et sa famille.

À cet égard, le salaire minimum devrait permettre effectivement de se sortir d'une certaine misère financière. Or, il n'en est malheureusement pas le cas. Encore aujourd'hui, 800,000 Québécois et Québécoises vivent sous le seuil de pauvreté, les banques alimentaires ne cessent de rapporter des hausses marquées de dépannage alimentaire (tout en notant que de plus en plus de travailleurs et de travailleuses se présentent au comptoir alimentaire) et l'inflation qui s'approche dangereusement du seuil critique du 5% annualisé.

Dans les faits, le gouvernement du Québec devrait annoncer sous peu l'augmentation du salaire horaire minimum applicable le 1er mai prochain. Actuellement, environ 287,000 personnes sont rémunérées au salaire minimum parmi lesquelles on retrouve 60 % de gens âgés de 15 à 24 ans et 25% de 25 à 54 ans. De toutes ces personnes, 54% sont des femmes.

Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) la moyenne annuelle du salaire horaire se situait à 28.70\$ pour l'année se terminant le 30 septembre dernier. On peut donc espérer que le salaire horaire minimum se retrouve à 14.35\$ si le gouvernement respecte son objectif de fixer le salaire horaire minimum à 50% du salaire horaire moyen. Il est important de souligner qu'il est généralement plus avantageux de fixer le salaire horaire minimum en pourcentage du salaire horaire moyen plutôt que de le fixer par la voie de l'indexation des biens et services (indice des prix à la consommation) parce qu'en réalité, les augmentations de salaire ont presque toujours été supérieures au taux d'inflation.

Cependant, cette méthode fondée sur l'augmentation réelle des salaires ayant à la base un ratio fixe (50%) engendre le maintien des écarts salariaux et perpétue les inégalités de toutes sortes. Les mesures fiscales comme le crédit d'impôt solidarité ou les programmes gouvernementaux telle la prime au travail sont trop souvent liés aux aléas des promesses électorales et de l'équilibre budgétaire.

On ne peut donc conclure qu'ils ont un impact significatif sur la réduction des inégalités voire, de la pauvreté.



En résumé, le maintien des écarts de revenus signifie que la lutte à la précarité économique est appelée à faire du sur-place. Le salaire minimum dans sa forme actuelle ne permet pas en effet de se sortir de la pauvreté. Pour que le salaire minimum agisse durablement sur la pauvreté, il faudrait instaurer une progression constante du ratio salaire horaire minimum versus salaire horaire moyen, il s'agit d'inscrire une forme durable de réduction des écarts salariaux. Actuellement, il est fixé à 50%, il faudrait le relever progressivement de 2% par année pour atteindre à terme 66% du salaire horaire moyen. Si aujourd'hui on appliquait cette méthode soit 52% du salaire horaire moyen, le 1er mai prochain le salaire horaire minimum serait de 15\$ l'heure.





25 octobre 2021, La Tribune

« Les organismes tombent

## Point de rupture atteint dans le communautaire?

Les organismes communautaires de l'Estrie sont « fatigués » et « essoufflés » de « tenir le filet social à bout de bras ». Lundi, une centaine de personnes se sont réunies dans les rues de Sherbrooke pour dénoncer haut et fort un sous-financement du secteur communautaire autonome par le gouvernement provincial, de même qu'une instrumentalisation de ses services afin de substituer le réseau public. Les organismes tombent comme des mouches.

Tous les jours je reçois des appels de groupe qui dans leur plan de contingence, il y a une place, ou il y a possibilité que ça ferme. C'est épouvantable. C'est du jamais vu », s'indigne Claudelle Cyr, porte-parole du Regroupement des organismes communautaires (ROC) Estrie. Pénurie de main-d'œuvre, aggravation de la détresse des citoyens et augmentation de la demande : le portrait d'avenir que dressent des représentants d'organismes présents à cette action n'a rien de rassurant. Pénurie de main-d'œuvre, aggravation de la détresse des citoyens et augmentation de la demande : le portrait d'avenir que dressent des représentants d'organismes présents à cette action n'a rien de rassurant.

Ce n'est pas vrai qu'on va séduire de nouveaux employés avec 14,50 \$/h et un café Tim Hortons comme cadeau de Noël », déplore Claudelle Cyr. Pourtant, plusieurs travailleurs possèdent des diplômes d'études collégiales ou des baccalauréats, précise-t-elle d'ailleurs.

Engagez-vous pour le communautaire est un grande campagne nationale de mobilisation du communautaire qui, depuis 2016, revendique le financement adéquat et le respect de l'autonomie des organismes de l'action communautaire autonome (ACA) et le réinvestissement massif dans les services publics



Mme Cyr cite l'exemple tristement concret du Partage Saint-François, qui a dû fermer ses portes pour une première fois en 40 ans la nuit du 18 au 19 septembre 2021, faute de personnel.

Chez Illusion-Emploi Estrie, qui défend les droits des travailleurs non syndiqués de la région, l'équipe de deux affirme que la charge de travail nécessiterait au moins une personne de plus. Sa coordinatrice, Manon Brunelle, croit qu'il est grand temps de donner un coup de barre, alors que les organismes comme le sien sont sous-financés depuis toujours.



## L'« effet COVID » sur le milieu

Du côté de TDA/H Estrie, dont la mission est d'informer, outiller et soutenir les personnes concernées par le TDA/H, on estime le financement de 33 % inférieur au seuil minimum fixé par le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA). L'intervenante Marie-France Lord confie que les services de l'organisme sont « tenus pour acquis » et que sa petite équipe est essoufflée, comme bien d'autres.

« On n'a pas arrêté à cause de la pandémie. Au contraire. Les gens perdent leur repère, perdent leur routine, les symptômes sont vraiment exacerbés et ça ne finit plus », note-t-elle.

Nombreux sont ceux qui mentionnent et anticipent une augmentation en flèche de la demande auprès de leur organisme. Kristelle Rivard, intervenante communautaire pour l'Association coopérative de l'économie familiale (ACEF) Estrie, s'inquiète tout autant que ses collègues d'Illusion-Emploi Estrie. « Pendant la COVID, ce n'était pas si pire, mais la demande est encore plus nombreuse en ce moment, s'attriste Mme Rivard. On sait que l'inflation va durer de deux à trois ans. Ça commence déjà à rentrer et on sait que ça n'arrêtera pas. Avec ceux qui viendront dans quelques années, on ne fera plus de la prévention, on devra faire face à de la détresse. »



L'organisme est touché par un important manque de personnel.  
Le Partage Saint-François a sept postes à combler en ce moment.

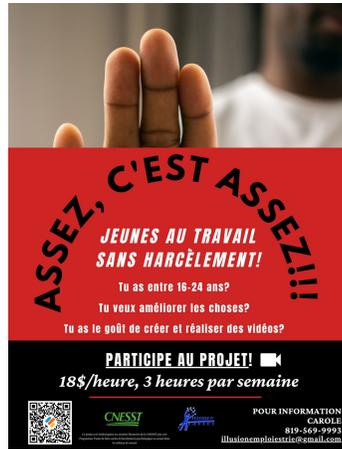
« On ne veut pas être dans une vision utilitaire, soit les anges qui gardent la paix sociale. Parce qu'on ne se le cachera pas, on achète la paix sociale. C'est ce qu'ils veulent et c'est pour ça qu'ils nous financent juste assez pour qu'on garde nos portes ouvertes, indépendamment qu'on fasse des dépressions ou des burn-out. Moi, le nombre de collègues que j'ai vu au fil des ans faire des burn-out, c'est aberrant. On est épuisées. Mais on y croit tellement qu'on rentre même malades. »

Sa collègue, Carole Drolet, qui est chargée de projet, estime qu'avec son expérience et son diplôme d'études collégial en travail social, elle gagnerait dans le réseau public pas moins de 7 \$/h de plus que la coordinatrice de l'organisme. Un choix qui peut s'avérer déchirant pour certaines. On est reconnu, le milieu communautaire, comme un endroit qui sécurise, mais le gouvernement nous utilise de plus en plus comme un substitut. On est du cheap labor qui doit faire le travail du réseau, mais on n'est pas le réseau et les gens nous font de moins en moins confiance. Il faut qu'on reste l'alternative, à l'écoute des membres et gérée par le bas. »



# PROJET "JEUNES AU TRAVAIL SANS HARCÈLEMENT!"

PAR CAROLE DROLET



Nous avons obtenu une subvention par la CNESST pour réaliser un projet qui vise à sensibiliser et outiller les jeunes sur le phénomène de harcèlement au travail.

Par notre approche en éducation populaire autonome, ce projet sera réalisé "Par et Pour" les 16-24 ans en se fera en deux phases. La première visera à recruter quatre jeunes qui travailleront à créer des vidéos de situations réalistes, vécues par cette tranche d'âge, sur le harcèlement psychologique, le harcèlement sexuel et le droit de gérance. Illusion-Emploi de l'Estrie aura également à créer des outils d'animations complémentaires à ces vidéos.

Le tout servira à l'implantation de la deuxième phase du projet dans laquelle nous ferons une tournée des différentes MRC de l'Estrie avec le matériel créé et ce, afin de sensibiliser et outiller les 16-24 ans sur les droits au travail en lien avec le harcèlement psychologique, sexuel et le droit de gérance.



Ce projet est réalisé grâce au soutien financier de la CNESST par son Programme Visant la lutte contre le harcèlement psychologique ou sexuel dans les milieux de travail.



## Compte rendu des réalisations du projet.

- Création et diffusion du matériel promotionnel (affiches, dépliants, annonces dans les réseaux sociaux, lettre d'informations pour les partenaires et pour les jeunes);
- Création de divers outils (Quiz, formulaire d'inscription, onglets dans le site internet, etc.) ;
- Obtention du matériel nécessaire ;
- Réalisation de deux dîner-causerie auprès des partenaires
- Création d'un comité aviseur ;
- Bonification du projet en créant des partenariats stimulants et en faisant une demande de subvention auprès du Fonds d'investissement citoyen de la députée provinciale Christine Labrie.

# Nous répondons à vos questions!



- Loi sur les normes du travail
- Harcèlement psychologique
- Congédiement injuste et abusif
- Procédures pour déposer une plainte
- Vos protections, vos droits, vos recours, références

**Même emploi, mêmes conditions  
Mêmes droits, même protection!**

DATE DE TOMBÉE  
DU PROCHAIN  
JOURNAL:



20 janvier  
2022

Vous pouvez  
envoyer un mot, un  
article, un  
témoignage, un  
poème, un dessin!



**Pour nous rejoindre:**

187, rue Laurier, local 311  
Sherbrooke, Qc, J1H 4Z4  
**819-569-9993**

illusionemploiestrie@gmail.com

Facebook: Illusion Emploi Estrie

www.illusionemploi.org